



## Le métier

Le titulaire du BPJEPS option Judo-Jujitsu couramment appelé « Professeur de Judo-Jujitsu » peut exercer contre rémunération les activités suivantes :

- Enseignement des différentes formes de pratique auprès de tout type de public
- Encadrement et conduite de cycles d'apprentissage et d'entraînement jusqu'au premier niveau de compétition
- Interventions auprès des publics spécifiques (personnes en situation de handicap, scolaires...)
- Interventions dans les collectivités territoriales
- Conception et mise en œuvre de projets sportifs et pédagogiques dans les structures identifiées

## Organisation pédagogique

- Formation en 22 mois : Deux sites de formations au choix du stagiaire Lyon (69) ou Ceyrat (63)

Nous nous réservons le droit de regrouper la formation en un seul site suivant le nombre d'inscrits.

- Formation en 9 mois : Site de Ceyrat en semaine bloquée (2,5 jours en OF/ 2,5 jours en structure club)
- 640 heures de formation en centre de formation dont 80 heures de E-learning

## Calendrier (en cours d'élaboration)

- Fin des inscriptions : 09/2021
- Sélections : 09/2021
- Début de la formation : 10/2021
- Fin de la formation : 06/2023 ou 06/2022

Les dates sont valables pour les deux sites de formation

Nous contacter : [formation@aurajudo.com](mailto:formation@aurajudo.com)

## Conditions d'accès

- Avoir 18 ans minimum
- Être titulaire du 1er Dan Judo-Jujitsu délivré par la FFJDA
- Satisfaire aux exigences préalables et aux tests de sélection
- Être titulaire du PSC1

## Coût de la formation

- Coût de la formation : 6400 €

## Financements envisageables

- Aides possibles pour les demandeurs d'emploi par le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes ou pôle emploi (sous réserve d'acceptation)
- Aides possibles pour les salariés via les OPCO
- Financement SESAME
- CPF
- Aide Individualisée
- En contrat d'apprentissage pour le site de Ceyrat uniquement



**BPJEPS  
Judo-Jujitsu**

**Session  
2021-2022 ou 2023**